

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 avril 2014

---

## ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1861)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N° 7

présenté par  
M. Arnaud Leroy

-----

#### ARTICLE 26

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« de l'équipe de protection »

les mots :

« des agents ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.